

Retraite des agents de la fonction publique territoriale : perfectionnement

Deux jours pour fiabiliser l'instruction des dossiers CNRACL en collectivité : affiliation et temps non complet, catégories actives territoriales, calcul de la pension, RAFP, contractuels et départs anticipés. Une approche par cas concrets, du contrôle du compte individuel retraite jusqu'à la mise en paiement.

 DURÉE 2 jours · 14 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Perfectionnement	 SECTEUR Secteur public
--	---	---	--

OBJECTIFS

- 1 Déterminer le régime de retraite applicable à chaque agent territorial : CNRACL, régime général et IRCANTEC selon le statut et la durée hebdomadaire d'emploi
- 2 Calculer une pension CNRACL en intégrant trimestres, bonifications, décote, surcote et minimum garanti
- 3 Instruire les départs en catégorie active et les départs anticipés propres aux effectifs territoriaux
- 4 Reconstituer les droits des contractuels et des carrières mixtes public-privé
- 5 Piloter le dossier de liquidation dans les délais imposés par la caisse et sécuriser le rôle de l'employeur

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, responsables et gestionnaires carrière-paie, référents retraite CNRACL des communes, intercommunalités, départements, régions, centres de gestion et établissements publics locaux.

PRÉREQUIS

Pratique de la gestion statutaire dans la fonction publique territoriale.

PROGRAMME

1 Affiliation et ouverture des droits en territoriale

- Situer la CNRACL parmi les régimes applicables aux agents territoriaux : titulaires, stagiaires, contractuels
- Appliquer le seuil hebdomadaire d'affiliation : agents à temps non complet relevant du régime général et de l'IRCANTEC, agents intercommunaux et pluri-employeurs
- Vérifier la clause de stage de deux ans et le sort des services en cas de radiation sans droit à pension
- Appliquer le relèvement de l'âge légal et la durée d'assurance requise, génération par génération, depuis la réforme de 2023
- Contrôler et fiabiliser le compte individuel retraite dès la gestion courante

2 Les catégories actives territoriales

- Identifier les emplois classés en catégorie active : sapeurs-pompiers professionnels, agents de police municipale, agents des réseaux souterrains et égoutiers
- Décompter la durée de services actifs exigée et traiter les carrières mixtes actif-sédentaire
- Appliquer les âges de départ propres aux catégories actives après la réforme de 2023
- Gérer la perte ou la conservation du bénéfice de la catégorie active en cas de mobilité ou de reclassement
- Cas pratique : déterminer la date de départ d'un sapeur-pompier professionnel et d'un agent reclassé

Retraite des agents de la fonction publique territoriale : perfectionnement

PROGRAMME

SUITE

3 Calculer la pension et les droits RAFP

- Déterminer le traitement de référence : indice détenu six mois avant la radiation des cadres, cas des fins de carrière atypiques
- Décompter les trimestres liquidables : services effectifs, bonifications pour enfants nés avant 2004, temps partiel et surcotation
- Calculer décote et surcote, appliquer le minimum garanti et la majoration pour trois enfants
- Liquidier les droits RAFP : assiette des primes plafonnée à 20 % du traitement indiciaire, points, sortie en rente ou en capital
- Atelier de calcul : simulations complètes sur des carrières territoriales reconstituées

4 Départs anticipés, contractuels et liquidation du dossier

- Instruire un départ pour carrière longue selon les bornes d'âge issues de la réforme de 2023
- Traiter les départs au titre du handicap et la retraite pour invalidité de l'agent territorial
- Reconstituer la carrière d'un contractuel territorial : régime général, IRCANTEC, articulation avec une titularisation
- Conduire la procédure de liquidation : qualification des comptes, services en ligne de la CNRACL, délais opposables, coordination avec l'agent
- Répondre aux demandes de rectification et engager les recours contre les décisions de la caisse

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Cas pratiques construits sur des carrières territoriales types : temps non complet, pluri-employeurs, catégorie active
- ✓ Tableaux de calcul et check-list d'instruction du dossier CNRACL remis aux participants
- ✓ Étude possible des dossiers anonymisés apportés par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques appuyés sur la réglementation CNRACL et la réforme de 2023
- ✓ Ateliers de calcul commentés pas à pas
- ✓ Étude de dossiers de liquidation anonymisés
- ✓ Échanges structurés sur les situations rencontrées en collectivité
- ✓ Support détaillé remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 15 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.